

**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

74240

**ATTRIBUTION SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS**

2025.12

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, LE TROIS OCTOBRE

Le Conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la commune, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – salle Renée Maître, sous la présidence de Madame Isabelle VINCENT.

Nombre de membres en exercice : 13

Date de convocation du Conseil d'administration : 19 septembre 2025

Etaient présents : Mme VINCENT, Vice-Présidente
Mmes. BASTIAN, BOCCARD, GALY, HOMINAL, SIMULA
MM. COCHINAIRE, DEGUIN, FOURNIER

Etaient absents représentés : Procuration de M. BLOUIN à Mme VINCENT
Procuration de M. PERILLON à Mme SIMULA

Absents excusés : Mme KAMANDA, M. CORNEC

Secrétaire de séance : Mme SIMULA

M.COCHINAIRE ne prend pas part au vote de l'attribution de subvention pour l'association ACCORDERIE.

Mme. GALY ne prend pas part au vote de l'attribution de subvention pour l'association NOUS AUSSI.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le C.C.A.S vote l'attribution des subventions aux associations suivantes :	Subventions 2025
OPÉRATION NEZ ROUGE	200 €
NOUS AUSSI	1 700 €
ACCORDERIE	500 €
TOTAL	2 400 €

AUTORISE le Président à effectuer toutes les opérations afférentes à cette délibération.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 - 38022 Grenoble Cedex – Tél : 04.76.42.90.00 Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr ou par l'application Télé recours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT et DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Délibération devenue exécutoire compte tenu :

de sa réception en Sous-Préfecture le : 15/10/2025

de sa mise en ligne le : 16/10/2025

Le Président,
Antoine BLOUIN




La Secrétaire de Séance,
Catherine SIMULA

